

DOSSIER DE REINSCRIPTION

Niveau 3^{ème}

IMPRIMES A VERIFIER, MODIFIER OU COMPLETER
ET A REMETTRE A LA VIE SCOLAIRE
SELON LE CALENDRIER DEFINI

En cas de changement d'établissement, merci d'en informer le collège par mail au :
0811032g@ac-toulouse.fr.

SECRETARIAT

- Fiche secrétariat à compléter si changement d'adresse ou de situation **et l'option facultative.**
- Fiche des régimes des entrées et sorties
- Fiche urgence
- 2 photos d'identité avec le nom et le prénom de l'élève mentionnés au dos (ne pas coller les photos sur les documents)

INFIRMERIE

- 1 photocopie du carnet de vaccination (**en cas d'actualisation des vaccins**)
- 1 fiche confidentielle infirmerie

INTENDANCE

- 1 fiche Intendance à compléter et 1 fiche « Etude automatique du droit à bourse » à compléter

DIVERS

- 1 chèque de 10 €** libellé à l'ordre du **Foyer Socio-Educatif** (cotisation volontaire **facultative** pour participer aux activités du foyer socio-éducatif et financer une partie des sorties ou voyages scolaires) **en précisant au dos « nom, prénom, et niveau de l'élève ».**

DOCUMENTS A FOURNIR EN CAS DE MODIFICATION DE SITUATION FAMILIALE

- 1 photocopie du jugement mentionnant l'attribution de l'exercice de l'autorité parentale, en cas de séparation des parents (si changement de situation)
- 1 photocopie du livret de famille complet et à jour

DOCUMENTS A CONSERVER

- 1 note d'informations diverses
- Fiches d'informations concernant les langues et options

NB : La liste des fournitures scolaires sera communiquée ultérieurement et sera accessible sur le site internet du collège

L'attestation d'assurance scolaire devra être remise à la rentrée au professeur principal

Tout dossier incomplet sera refusé

Fiche secrétariat

1- A COMPLETER

Identité de l'élève

Nom :

Prénoms :

Classe fréquentée en 2025-2026 :

Scolarité de l'année 2026-2027

Division : 3EME

1 seule option à choisir

Options : Latin Occitan (peut être choisi si commencé en 5^{ème})

Grec (peut être commencé en 3^{ème})

Atelier expression musicale (peut être commencé en 3^{ème})

Régime cantine : Demi-pensionnaire Externe

2- SI CHANGEMENT DEPUIS 2025-2026 > A COMPLETER

Représentant légal

Nom :


Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

 domicile :

 travail :

 portable :

@ courriel :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :

voir la liste des codes dans les documents d'informations

Représentant légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

 domicile :

 travail :

 portable :

@ courriel :

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) :

voir la liste des codes dans les documents d'informations

Responsable financier

Nom :


Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

 domicile :

 travail :

 portable :

@ courriel :

Autre responsable ou personne à contacter en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

 domicile :

 travail :

 portable :

Lien avec l'élève :

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé
Agriculteurs exploitants	
10	Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
Retraités	
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

INSCRIPTION AU COLLEGE ENGAGEMENT DES USAGERS

L'inscription et la réinscription au collège Les Clauzades de Lavaur suppose l'engagement des élèves et des représentants légaux à :

- Prendre connaissance du règlement intérieur du collège qui s'applique à tous les membres de la communauté éducative et à le respecter.
- Suivre l'enseignement des langues vivantes choisies à l'inscription jusqu'à la fin de la scolarité au collège.
- Suivre l'enseignement des options facultatives choisies à l'inscription jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Répondre aux sollicitations des équipes enseignantes et éducatives pour le suivi de la scolarité des enfants.
- Respecter les contraintes associées au régime de sortie de l'établissement choisi par les responsables légaux.
- Accepter le principe d'une affectation des élèves dans les classes effectuée par les équipes éducatives (en fonction de critères éducatifs, pédagogiques et en tenant compte des contraintes d'emploi du temps) qui ne peut être remise en cause par les élèves ou leurs représentants légaux.
- Effectuer les démarches nécessaires vers l'établissement pour la mise en place des aides possibles (bourses, ARS, fonds social) en cas notamment de difficultés financières.

Je, soussigné(e).....

responsable légal de l'élève....., atteste
avoir pris connaissance des engagements liés à l'inscription ou réinscription au collège Les
Clauzades de Lavaur.

Date :.....

Signature

CHOIX DES REGIMES : ENTREES/ SORTIES

Régime des entrées et sorties pour l'année 2026-2027

Je soussigné(e).....

Responsable légal de l'enfant.....

En classe de 6° 5°4°3°

1) Choisir le régime d'entrées et de sorties suivant (cochez le régime de votre choix 1 seul choix de régime) :

- Régime 1 : ELEVES NON AUTORISES (entrées et sorties aux heures d'ouverture et de fermeture du collège)
- Régime 2 : ELEVES AUTORISES DANS L'EMPLOI DU TEMPS NORMAL (entrées et sorties coïncidant avec l'emploi du temps habituel)
- Régime 3 : ELEVES AUTORISES DANS L'EMPLOI DU TEMPS NORMAL ET AUSSI EN CAS D'ABSENCE (**MEME IMPREVUE**) D'UN PROFESSEUR.

2) Personnes habilitées autres que les parents ou responsables légaux à récupérer l'élève, dégageant ainsi toute responsabilité de l'établissement.

Lien avec l'élève	Nom prénom de la personne	Numéro de téléphone

Fait à, le Signature :

Fiche d'urgence à l'intention des parents

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Collège les Clauzades – LAVAUUR **ANNEE SCOLAIRE :** 2026 - 2027

Nom : Prénom :

Lieu de naissance : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du responsable légal :

.....
.....
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....
.....

En cas d'accident ou malaise aigu, un personnel de l'établissement appelle le SAMU : 15

Il s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile : N° port. Mère : Père :

2. N° du travail mère : Poste :

3. N° du travail père : Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

VEUILLEZ NOUS PRECISER LES ELEMENTS SUIVANTS :

➤ **Date du dernier vaccin DTP :**

➤ **Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé (PAI) :** Oui Non

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) concerne les **élèves atteint de trouble de la santé évoluant sur une longue période**. Il est mis en place à la **demande des parents**. Il est renouvelé chaque année scolaire à la demande des parents. Les parents doivent fournir obligatoirement **une ordonnance en cours de validité et renouveler les médicaments en tenant compte de la date de péremption**.

➤ **Nom – Adresse – N° de téléphone du médecin traitant :**

.....

FICHE INFIRMERIE (confidentielle)

Identité Elève

NOM :
 Prénom :
 Classe à la rentrée scolaire :
 Sexe : Masculin Féminin
 Date de naissance :
 Lieu :

Elève : Externe Demi-pensionnaire

Tel Père : Portable :
 Tel Mère : Portable :

Composition de la famille

Situation de famille :
 Couple parental Mono parental Recomposé

	Nom	Prénom	Emploi actuel
Père :
Mère :
	(Nom de jeune fille)		

Autres enfants composant la famille :

	Nom	Prénom	Date naissance
.....
.....
.....
.....

Renseignements médicaux concernant l'élève

Nom du médecin traitant qui suit votre enfant : Dr :
 Ville : Téléphone :

Maladies présentées antérieurement ou actuellement par votre enfant :

Convulsions, épilepsie ? Oui Non Si oui, à quel âge ?.....
 Diabète ? Oui Non
 Traumatisme crânien ? Oui Non
 Perte de connaissance ou malaise ? Oui Non
 Maux de tête ? Oui Non
 Problèmes de dos/articulations ? Oui Non
 Maladies respiratoires ou allergiques
 Oui Non Précisez

Autres maladies importantes :
 Accidents ? Oui Non Précisez
 Hospitalisations ? Oui Non Précisez
 Opérations ? Oui Non Précisez

L'élève est-il suivi par un spécialiste ?

Pédopsychiatre Oui Non
 Psychologue Oui Non
 Orthophoniste Oui Non

Autres :
 Si oui, nom du médecin spécialiste : Dr
 Ville : Téléphone :

L'élève suit-il un traitement Oui Non
 Si oui, lequel :

Autre personne à contacter en cas d'URGENCE

NOM :
 N° Tel fixe : Portable :

Port de lunettes Oui Non
 Port de lentilles Oui Non
 Port d'appareils auditifs Oui Non

Si votre enfant présente une maladie chronique :

● **un Projet d'Accueil Individualisé doit être mis en place. Le PAI permet d'assurer la surveillance et les traitements nécessaires à l'élève pendant le temps scolaire.**

● merci de vous adresser dès que possible à l'infirmerie du collège.

Seuls les élèves de 6ème ou les élèves nouvellement inscrits doivent fournir les copies des vaccinations.

Date : 2026
Signature des parents,

FICHE INTENDANCE

REINSCRIPTION 2026-2027

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille :

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Régime : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE

Niveau : 6ème 5ème 4ème 3ème (entourer le niveau concerné en 2026-2027)

RESPONSABLE FINANCIER pour 2026-2027 (celui qui paie les frais de scolarité et perçoit les aides)

Nom de famille :

Prénom :

Lien avec l'élève : père – mère – autre (entourer la mention exacte)

RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE AU NOM et prénom* du RESPONSABLE FINANCIER (Document obligatoire en cas de remboursement et pour les demandes d'aides (bourses, etc...))

(RIB à fournir uniquement en cas de changement de banque en 2026)

**COLLER VOTRE RIB ICI
(si vous avez changé de
banque en 2026)**

* Exemple : Monsieur et Madame DUPONT + Prénom de monsieur **ET** prénom de Madame

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.
Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.
Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

ELEVE : NOM.....PRENOM.....

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

.....

Nom d'usage (2) :

.....

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

*Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). **L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche***

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire (2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse (3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil (4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / ____

Signature :

INFORMATION SUR LE FOYER SOCIO EDUCATIF

Le foyer socio-éducatif est une structure interne aux établissements scolaires et fonctionne en association loi 1901.

Il s'adresse aux élèves volontaires et motivés, pour des activités culturelles et sportives, en dehors des heures de cours.

Les élèves peuvent s'y investir personnellement, prendre des initiatives, y mener des projets, encadrés par des adultes.

Lors de l'interclasse de midi, il offre à ses adhérents des activités. Mais c'est aussi un lieu très constructif de rencontre entre jeunes et adultes où les échanges se font en dehors de toute évaluation et sont fondés sur la convivialité. On apprend à s'écouter, à se respecter, en faisant ensemble des activités créatrices, dans une ambiance amicale.

Outre les activités de clubs entre midi et deux heures, le FSE peut organiser des sorties ou des voyages hors temps scolaire : des élèves sont ainsi partis en Italie, en Belgique, aux Pays Bas, à Prague, au Portugal et en Andalousie. Certains projets, comme le club chorale, bénéficient également de son aide.

Le F.S.E. a en effet un budget propre, indépendant de celui du collège. Son capital, principalement issu des cotisations et de la vente des photos de classe, permet de financer les activités des clubs, d'acheter des livres pour le C.D.I et des matériels divers (sono, jeux de société, tables de ping-pong, baby-foot...), d'effectuer des donations pour les voyages scolaires et les sorties pédagogiques, de prendre en charge les récompenses pour les concours internes au collège ...

Le président du F.S.E, Nicolas CABROLIER, et la trésorière, Anne-Laure PASCAL, sont assistés de tout un bureau qui gère l'ensemble des activités et des dépenses.

Une assemblée générale, en début d'année scolaire, permet de réunir les parents, les élèves et le personnel du collège volontaires, pour prendre les décisions qui s'imposent au bon fonctionnement de la structure.

Pour plus de renseignements, pensez à lire les panneaux d'affichage dans le hall du collège. N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos projets et de vos envies : une boîte à idées est à votre disposition dans la salle du Foyer.

INFORMATION SUR LA CONSTITUTION DES CLASSES

Les classes sont constituées début juillet avec l'expertise des professeurs et des personnels de vie scolaire (et avec l'appui des directeurs et professeurs des écoles pour les futurs 6^{ème}). Seront pris en compte divers critères (options, dossier scolaire, dispositifs d'aides, ...) pour assurer l'hétérogénéité des classes, et répondre à la réforme des collèges en cours. C'est une affaire d'une grande complexité avec de nombreux paramètres en jeu.

Aucune demande ne sera prise en compte quant à la possibilité d'être avec un ou une camarade.

Aucun changement de classe n'aura lieu à la rentrée 2026.



INFORMATIONS DIVERSES

**Le secrétariat est ouvert jusqu'au vendredi 10 Juillet 2026 à 16h,
puis à partir du mardi 25 août 2026 à 9h.**

La rentrée scolaire est fixée :

→ Pour les élèves de 6^{ème} le **mardi 1^{er} septembre 2026 à 8h15.**

Ils seront accueillis par **les professeurs principaux** le matin puis par leurs autres enseignants l'après-midi **jusqu'à 17h. La cantine fonctionnera normalement pour les élèves inscrits en demi-pension.**

**Rencontre des parents de 6^{ème} avec la Direction du collège, la Vie scolaire et les services
médico-sociaux du collège:**
le **mardi 1^{er} septembre à 8h30**

→ Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} le **mercredi 2 septembre 2026 à 8h15.**

Ils seront accueillis par **les professeurs principaux** et commenceront leurs cours à 10h25.

☞ **Les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours le mercredi 2 Septembre 2026 en raison de la rentrée
des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.**

☞ **Présence de tous les élèves le jeudi 3 septembre 2026 selon l'emploi du temps distribué le
jour de la rentrée.**

Des rencontres parents-professeurs principaux des niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème}
se tiendront en soirée **dans le courant du mois de septembre 2026** (diffusion d'un calendrier prévisionnel à la rentrée).

2) Langues vivantes étrangères :

Le choix des langues vivantes et des options appartient aux familles. Les choix sont définitifs pour les langues vivantes. Une option peut être arrêtée à l'issue de l'année scolaire. Merci de vous reporter à la note « langues et options » du dossier d'inscription ou de réinscription.

3) Matériel scolaire :

La liste des fournitures scolaires sera visible sur le site internet du collège dès la fin du mois de juin.

Les manuels scolaires sont mis gratuitement à la disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Toute perte ou dégradation entraîne une demande de dédommagement à la famille.

4) Régime de sortie de l'établissement :

Afin de choisir le régime de sortie de l'élève, merci de remplir la fiche jointe au dossier d'inscription ou de réinscription.

5) Assistante Sociale, Psychologue de l'Education nationale, Infirmière :

Ils se tiennent à la disposition des élèves et des parents aux jours et heures indiqués en début d'année scolaire dans le carnet de liaison.

6) Licence sportive et cotisation Association Sportive :

Les élèves qui souhaitent participer aux activités de l'association sportive (U.N.S.S), doivent **acquérir une licence** auprès du professeur d'Education Physique et Sportive.

7) Cotisations au F.S.E. :

Cette contribution facultative permet de participer aux activités éducatives organisées au sein de l'établissement dans le cadre du Foyer Socio-éducatif : activités de clubs culturels ou sportifs, sorties, voyages en totalité ou en partie hors temps scolaire.



Objet : langues vivantes et options au collège

Votre enfant sera ou est actuellement scolarisé au collège. Vous trouverez à la suite le schéma des langues vivantes et des enseignements facultatifs à la rentrée prochaine.

Langues vivantes :

6ème	LV anglais (4h)	Bilangue espagnol (3h) / anglais (3h) Continuité de langue du primaire	Bilinguisme occitan (2h) / anglais (4h) Continuité de langue du primaire
de la 5ème à la 3ème	LV anglais (3h) + LV espagnol (2.5h) ou LV allemand (2.5h)	LV anglais (3h) + LV espagnol (2.5h)	LV anglais (3h) + LV espagnol (2.5h) + bilinguisme occitan (2h)

Le choix de la langue vivante est définitif et ne peut être modifié au cours de la scolarité au collège.

Enseignements facultatifs:

	enseignements facultatifs <u>non cumulables</u>			
5ème	Latin	Occitan		
4ème	Latin	Occitan		Atelier musical
3ème	Latin	Occitan	Grec	Atelier musical

Les élèves ne peuvent suivre qu'un seul enseignement facultatif.

Ces enseignements peuvent être arrêtés à l'issue de l'année scolaire. Il n'y a donc pas d'engagement sur plusieurs années ; cependant, un enseignement facultatif ne peut être choisi que s'il a été commencé en 5^{ème} (exceptions du Grec qui ne concerne que la classe de 3^{ème} et de l'atelier musical qui ne peut être commencé qu'en classe de 4^{ème} ou 3^{ème}).

Le choix de la langue vivante (pour les élèves n'ayant pas fait Espagnol en 6^{ème}) et de l'enseignement facultatif seront indiqués par la famille sur le dossier de réinscription, en page 1 (fiche secrétariat). Ce choix est définitif pour l'année scolaire.

♪ Atelier Musique – Futurs élèves de 4e et de 3e ♪ Année scolaire 2026/2027

Tu aimes chanter, jouer d'un instrument, créer de la musique ou découvrir de nouvelles pratiques artistiques ? Alors l'atelier musique est fait pour toi ! 🎨🎸🎤

En complément du cours d'éducation musicale, les élèves volontaires de 4e et de 3e peuvent participer à un atelier d'une heure par semaine animé par M. Bonzi.

Cet atelier permet de vivre la musique autrement, de manière plus concrète, plus créative et plus intense. Les élèves pourront tour à tour devenir chanteur, musicien, compositeur ou créateur de projets artistiques. 🎵

Au programme :

- Pratique de plusieurs instruments : guitare basse, batterie, percussions, numérique ...
- Chant en groupe 🎤
- Création musicale avec les iPads 📱
- Composition de musiques 🎹
- Réalisation de clips vidéo 🎬
- Sonorisation de courts-métrages 🎧

Aucun niveau musical n'est demandé. Il suffit d'avoir envie de participer, de progresser, de s'investir et de partager des moments musicaux avec les autres.

⚠ **L'atelier est limité à 20 élèves maximum par niveau** (20 élèves de 4e et 20 élèves de 3e).

✍️ Tous les élèves qui souhaitent participer devront obligatoirement joindre au coupon-réponse une petite **lettre de motivation** expliquant pourquoi ils ont envie de rejoindre cette aventure musicale.

✨ Cette lettre permettra de mieux connaître leurs envies, leurs idées et leur motivation. Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles, elle sera prise en compte pour sélectionner les participants.

Attention : cet atelier ne peut pas être cumulé avec une autre option.

À envoyer au collège avec le dossier de réinscription

Je soussigné(e)

souhaiterait que mon enfant participe

à l'atelier musique 4° ou 3° (barrer la mention inutile) pour l'année scolaire 2026/2027.

Signature des parents :

L'option LATIN en 3e

Votre enfant entre en 3^e à la rentrée prochaine. Il lui est possible de prendre l'option latin (2h/semaine), il suffit pour cela de l'indiquer sur son dossier de réinscription. Chaque élève motivé-e qui le souhaite y a sa place. **Il n'est pas obligatoire d'avoir fait du latin en 5^e et/ou en 4^e pour s'inscrire.**

Mais pourquoi faire du latin ?

I – Je renforce ma maîtrise du **Français** et mes apprentissages dans les autres **langues vivantes**.



II – Je développe mes **capacités de raisonnement**, ce qui me sera aussi utile en **Sciences** et en **Mathématiques**.

III- J'élargis mes connaissances culturelles pour **mieux comprendre le monde d'aujourd'hui** (mythologie, littérature, histoire, philosophie, histoire des arts...)

IV- Je nourris ma curiosité en **valorisant mon parcours scolaire**. Je peux poursuivre le latin jusqu'en 3^e, puis au lycée. J'obtiens des points bonus aux examens.

V- Je me fais **plaisir** et je (re)prends **confiance en mes capacités**, grâce à un cadre d'apprentissage différent.

FAIRE DU LATIN, ÇA FAIT DU BIEN !

L'option GREC en 3e

Votre enfant entre en 3^e à la rentrée prochaine. Il lui est possible de prendre l'option grec (2h/semaine), il suffit pour cela de l'indiquer sur son dossier de réinscription. **Chaque élève qui le souhaite y a sa place.** Cette option peut valoriser son parcours scolaire (obtention de points bonus au Brevet notamment) et être poursuivie ensuite au lycée.

Envie de percer le mystère de l'alphabet ?

Envie d'énigmes à résoudre ?

Envie d'en savoir plus sur l'histoire des sciences ?

Envie de repères pour décoder le monde d'aujourd'hui ?



Envie de mythes, de drames, d'aventures, de comédies ?

Envie de culture ?

Envie de recommencer à zéro ?

Envie de mieux comprendre l'orthographe et le sens des mots compliqués en Français ?

Envie d'un cours différent ?

FAITES DU GREC !

TABLEAU PASSAGE REINSCRIPTION
CLASSES DE 4EME

Classe	Date	Horaire
4°2	Mardi 19 mai 2026	8h15
4°3	Mercredi 20 mai 2026	10h30
4°4	Lundi 18 mai 2026	9h15
4°5	Mardi 19 mai 2026	14h00
4°6	Vendredi 22 mai 2026	13h00
4°7	Lundi 18 mai 2026	9h15
4°8	Lundi 18 mai 2026	14h00